



**FÉDÉRATION NATIONALE
DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Union Fédérale CGT DIR Ouest

Déclaration CGT au Comité Social d'Administration de la DIR Ouest du 1^{er} février 2024

Depuis le remaniement ministériel, nous avons un nouveau Premier ministre et un gouvernement modifié. A ce stade, la Fonction publique n'a ni ministère dédié, ni ministre ou secrétaire d'État.

À la suite des annonces du Président de la République du 24 janvier 2024, la CGT constate et condamne l'absence de toute perspective de mesures générales d'augmentation des rémunérations dans la fonction publique dans un contexte d'inflation encore soutenue. Il est urgent d'ouvrir sans délai des négociations pour améliorer les carrières et prendre des mesures générales pour les salaires, notamment en revalorisant le point d'indice, dans un contexte d'effondrement du niveau des rémunérations des agent·es publics.

Loin de répondre sur la question des rémunérations et des conditions de travail, le Président de la République a réaffirmé la mise en perspective d'une loi, qu'il qualifie « d'historique » pour la fonction publique, visant selon lui à mieux reconnaître le « mérite ».

Alors même que la fonction publique n'est mentionnée dans aucun portefeuille ministériel, la CGT dénonce une manœuvre visant à esquiver l'urgence de la revalorisation et risquant de créer des divisions parmi les agent·es et de nouvelles inégalités, notamment entre les femmes et hommes.

Les agent·es ne sont pas dans l'attente de « mérite » mais d'une rémunération qui leur permette de vivre dignement et soit prise en compte pour le calcul de leurs pensions.

Depuis plusieurs quinquennats, les réformes initiées démolissent et réorganisent les administrations territoriales de l'État dans l'objectif de faire la chasse aux dépenses publiques, d'abandonner et de privatiser toute une série de politiques publiques, d'éloigner les services publics des citoyens.

Avec, notamment la loi 3 DS, fondée sur des principes de différenciation, de déconcentration et de transferts de missions publiques, ce sont des services publics à la carte qui se mettent en place avec des ruptures inacceptables.

Les agents subissent des mobilités forcées, avec de l'éloignement, une perte de rémunération, un nouveau règlement intérieur et des nouvelles organisations de travail.

Depuis plusieurs jours, certains agriculteurs se mobilisent pour dénoncer leur faible rémunération. Les inégalités sont énormes dans l'agriculture avec 80 % des aides captées par 20 % des agriculteurs. La dérégulation du marché au niveau européen, avec la fin des quotas laitiers et sucriers, a favorisé la spéculation sur les matières premières et l'agrobusiness. Le libre échange organise le dumping social, pousse au gigantisme et fait exploser les émissions de gaz à effet de serre liées à l'agriculture.

Comme les travailleuses et les travailleurs, notamment agricoles, de plus en plus de paysans ne vivent plus de leur travail. Dans le même temps, les prix de l'alimentation explosent et de plus en plus de salariés sont en difficulté pour manger correctement. Pourquoi ? Parce que les richesses sont captées par les multinationales de l'agroalimentaire et par la grande distribution dont les marges atteignent des records. Les salariés de l'agriculture comme de l'industrie agroalimentaire, du commerce, du transport et de la logistique, ne voient pas la couleur de ces profits.

Pour épargner le capital, patronat et gouvernement répondent, à chaque crise, par la remise en cause des normes environnementales et par des subventions ponctuelles aussitôt captées par les plus grosses exploitations.

Au contraire, c'est l'ensemble du modèle agricole qu'il faut repenser pour bien produire, bien manger et bien vivre de son travail. Ce sont les salaires qu'il faut augmenter pour permettre aux travailleuses et aux travailleurs de s'acheter une nourriture de qualité, produite localement.

À rebours de la course au gigantisme, le défi environnemental exige de revoir en profondeur le modèle agricole pour produire localement dans le respect de l'environnement et garantir aux paysans la juste rémunération de leur travail.

Sur le défi environnemental, qui est à l'ordre du jour de ce CSA, avec une planification écologique s'articulant autour de cinq enjeux environnementaux, le climat, la biodiversité, l'adaptation, les ressources et la santé, avec comme trajectoire pour l'État d'une baisse des émissions de 22 % en 2027 par rapport à 2022 et de diviser par cinq les émissions de l'État d'ici 2050.

Pour la CGT, il faut avoir des ambitions fortes en matière écologique, mais cela ne pourra se faire sans les moyens humains et financiers nécessaires, nous retrouverons d'ailleurs des exemples concrets sur de nombreux engagements cités dans les documents.

Rien à l'ordre du jour de ce CSA concernant la réforme statutaire des PETPE, contre l'avis des organisations syndicales, le Ministère passe en force, ce qui crée déjà des tensions chez les personnels !

Nous revendiquons une mesure qui assurerait un vrai déroulement de carrière pour l'ensemble du corps avec la création du grade C3+ qui aurait bénéficié à tous les CEEP et qui aurait permis aux AEP d'être reclassés au C3, aux AE d'être reclassés au C2, le ministère nous fait un pied de nez et décide de faire disparaître la quasi-totalité des CEEP d'ici à trois ans en basculant 550 d'entre eux dans un emploi fonctionnel et 550 dans la catégorie B, donc sortant du statut particulier des PETPE.

Nous revendiquons un repyramidage pour assurer sa pérennité et l'administration nous impose l'extinction du corps. Nous vous demandons de respecter les résultats des dernières élections CAP PETPE et d'échanger avec la CGT, seule organisation syndicale élue à cette CAP.